

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 1/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

## 1.1 Identificateur de produit

REF	985069
Nom commercial	NANOCOLOR Nitrite 4

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
 Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou  
 la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

20 x 5 mL Nitrite 4 (R0)  
 1 x 20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

## Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

## Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne  
 Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

Lieferant / Supplier  
 Carl Roth GmbH + Co KG  
 Schloßgartenstr. 3-5  
 76185 Karlsruhe, Germany  
 +49 721 5606 0  
 sicherheit@carlroth.de  
<http://www.mn-net.com/SDS>

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

## 20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

## 5 mL Nitrite 4 (R0)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

## 2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

## 20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

## 5 mL Nitrite 4 (R0)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 2/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

Mention d'avertissement: -

## Éléments d'étiquetage du produit complet

## 2.3 Autres dangers

## Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Selon nos connaissances et expériences actuelles, nous déclarons que ce produit ne contient aucune substance ou mélange dangereux qui - conformément aux réglementations européennes en vigueur 1272/2008/EG, 1907/2006/EG et à l'ordonnance allemande Gefahrstoffverordnung - car les marchandises dangereuses doivent être classées et étiquetées, ni dans la concentration actuelle ni dans leur quantité totale par colis.

Un emballage individuel a un potentiel de danger considérablement moins important. Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers.

## Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

## Effets nocifs éventuels sur l'environnement

## Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

## 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

## 20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Nom de la substance:	sulfanilamide
N° CAS.:	63-74-1

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule :	C <sub>6</sub> H <sub>8</sub> N <sub>2</sub> O <sub>2</sub> S
Pseudonym (de):	4-Aminobenzolsulfonamid
N° CE :	200-563-4
Concentration:	10 - <30 %
selon GHS:	Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 5 mL Nitrite 4 (R0)

Nom de la substance:	acide citrique
N° CAS.:	77-92-9

Classement des substance: H319, Eye Irrit. 2, H335, STOT SE 3

Formule :	C <sub>6</sub> H <sub>8</sub> O <sub>7</sub>
Pseudonym (de):	Zitronensäure
N° d'enregist.REACH :	01-2119457026-42-xxxx
N° CE :	201-069-1
Concentration:	1 - <10 %
selon GHS:	Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

## 4.1.1 Après contact avec la peau

Pas nécessaire.

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 3/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

- 4.1.2 **Après contact avec les yeux**  
Pas nécessaire.
- 4.1.3 **Après inhalation**  
Pas nécessaire.
- 4.1.4 **Après ingestion**  
Pas nécessaire.
- 4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- 4.3 **Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Aucune autre recommandation. ---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

- 5.1.1 **Moyens d'extinction appropriés**  
Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.
- 5.1.2 **Moyens d'extinction inappropriés**  
Aucune donnée disponible

- 5.2 **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Non.

- 5.3 **Conseils aux pompiers**  
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

- 5.4 **Indications complémentaires**

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Ne pas respirer les vapeurs. Pas nécessaire.
- 6.2 **Précautions pour la protection de l'environnement**  
pas nécessaire
- 6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.
- 6.4 **Référence à d'autres sections**

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Conformément au mode d'emploi ci-joint. Utiliser un récipient de sécurité pour tubes à essai.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original.  
Classe de stockage (VCI) : 12  
Classe de pollution des eaux (DE) : 3
- 7.2.1 **Exigences relatives aux entrepôts et récipients**  
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 4/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Produit pour l'analyse.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)  
Substance : sulfanilamide CAS No. : 63-74-1

5 mL Nitrite 4 (R0)  
Substance : acide citrique CAS No. : 77-92-9

PNEC (eau douce) : 440 mg/L  
PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

TRGS 900 (DE) : 2 E mg/m<sup>3</sup>  
E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 2 (I) Y  
résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire. Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage.

- 8.2.1 **Protection respiratoire**  
Pas nécessaire.
- 8.2.2 **Protection de la peau / Protection des mains**  
Pas nécessaire.
- 8.2.3 **Protection des yeux / Protection du visage**  
Pas nécessaire.
- 8.2.4 **Protection de la peau**  
Pas nécessaire.
- 8.2.5 **Mesures de protection et d'hygiène**  
Ne nécessite pas d'indication.
- 8.2.6 **Risques thermiques**  
Aucune donnée disponible

- 8.3 **Limitation and monitoring of environmental exposure**  
Informations non nécessaires.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

a) État d'agrégation:	solide
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	5-7
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 5/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

**5 mL Nitrite 4 (R0)**

a) État d'agrégation:	liquide
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	inodore
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	2-3
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-100 %
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

**9.2 Autres informations**

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

**propriétés pertinentes pour les groupes de substances**

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Non

**10.2 Stabilité chimique**

pas d'instabilité connue.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune.

**10.4 Conditions à éviter**

Observez la température de stockage imprimée dessus. Inconnu.

**10.5 Matières incompatibles**

Inconnu. ---

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008**

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

**20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)**

Substance :	<i>sulfanilamide</i>	N° CAS : 63-74-1
LD50 orl rat :	3900 mg/kg	

**5 mL Nitrite 4 (R0)**

Substance :	<i>acide citrique</i>	N° CAS : 77-92-9
LD50 orl rat :	> 3000 mg/kg	
LC50 ihl rat :	5,800 mg/L	
LD50 orl mus :	5400 mg/kg	
LD50 scu rat :	5500 mg/kg	

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 6/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

**11.2 Autres dangers****Possibles effets perturbateurs endocriniens**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune information supplémentaire disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

**20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)**

Substance :	<i>sulfanilamide</i>	N° CAS : 63-74-1
Classe de pollution des eaux (DE) :	1	N° WGK: n.n.
Classe de stockage (VCI) :	12-13	

**5 mL Nitrite 4 (R0)**

Substance :	<i>acide citrique</i>	N° CAS : 77-92-9
PNEC (eau douce) :	440 mg/L	
PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée		
LC50 leuciscus idus/96h :	440-760 mg/L	
EC50 daphnia/48h :	1535 24h mg/L	
IC50 scenedesmus quadricauda/72h :	7d: 425-640 mg/L	
EC10 pseudomonas putilla/16h :	EC0: >10 g/L	
Classe de pollution des eaux (DE) :	1	N° WGK: 0057
Coefficient de dispersion (o/e) :	-1,72	
Classe de stockage (VCI) :	12-13	

**12.2 Persistance et dégradabilité**

pas nécessaire

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

pas nécessaire

**12.4 Mobilité dans le sol**

pas nécessaire

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucune information supplémentaire disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Ne nécessite pas d'indication. Retraccée cuves de test dans le cycle d'élimination du fournisseur.

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

GÉNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout. Pas nécessaire, voir ci-dessus.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1. -14.4. Pas nécessaire

**14.5 Dangers pour l'environnement**

pas nécessaire

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 7/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020  
Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017  
Notice/mode d'emploi MN, également sur www.mn-net.com  
Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## 16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.2.2.10 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 8 corrections aux données chimiques

## 16.2 Libellé des phrases H et P

## 16.2.1 Libellé des phrases H

## 16.2.2 Libellé des phrases P

## 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

non

## 16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT, Brochures sur les matières dangereuses, 2021  
Directive 1999/92/EG Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux atmosphères potentiellement explosives  
SUVA .CH, valeurs limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01/2009  
Règlement 790/2009/UE, adaptation du règlement 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique (1ère APT)  
Règlement 453/2010/EU, adaptation du règlement REACH 1907/2006/EG  
Règlement 487/2013/EU, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (4ème ATP)  
Règlement 1221/2015/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (7e APT)  
Règlement 776/2017/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (10e APT)

Règlement 669/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique Texte (11e APT)  
Règlement 1480/2018/UE, adaptation du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (13e APT)  
Règlement 521/2019/UE, adaptation du règlement 1272/2008/EG au progrès technique et scientifique (12e ATP)  
TRGS 900, règles techniques allemandes sur les valeurs limites dans l'air au travail, état 03/2019  
Règlement 217/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (14e APT)  
Règlement 878/2020/UE, adaptation de l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/EG  
Règlement 1182/2020/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (15e APT)  
Règlement 643/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 1, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (16e APT)  
Règlement 849/2021/UE, adaptation de l'annexe VI, partie 3, du règlement 1272/2008/CE au progrès technique et scientifique (17e APT)

## révisions/mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon le règlement 453/2010/UE, si nécessaire  
2014-04 ajustement conformément au règlement 487/2013/UE  
2016-03 ajustement selon le règlement 1221/2015/UE

Ajustement 2017-11 selon le dossier d'enregistrement ECHA  
Ajustement 2022-11 conformément au règlement 878/2020/UE



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciennier Str. 11  
52355 Düren · Germany  
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 8/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

## 16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

## 16.6 Légende / Abréviations

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route  
Akt: aigu  
BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail  
CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé  
CAS: Chemical Abstracts Service  
CE: Communauté européenne  
CLP: Classification, Labelling and Packaging  
CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction  
Corr: corrosif, caustique  
DCO: demande chimique en oxygène  
CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)  
Dam: dommageable  
DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)  
derm: dermique  
EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés  
N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances  
EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires  
fish: poisson (non spécifié)  
GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
gpg: cochon d'Inde  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
ihl: inhalé  
intrav: intraveineux  
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code  
ipt: intrapéritonéale  
ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)  
LC50: concentration mortelle 50%  
LD50: dose létale 50%  
leuciscus idus: poisson, ide, orfe  
MCT: concentration maximale sur le lieu de travail  
Met: métal  
mus: souris  
Muta: mutagène  
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)  
NRD: pas rapidement dégradé  
Karz: cancérigène  
onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel  
orl: oralement  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)  
PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers  
PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique  
pH: PH  
pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine  
PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)  
PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'  
PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)  
PVC: chlorure de polyvinyle  
quail: oiseau, caille  
rat: rat  
rbt: lapin  
RD: rapidement dégradé  
RE: exposition répétée  
REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
REF: numéro d'article  
Reg-Nr: numéro d'enregistrement  
Repr: nuisible à la reproduction  
Resp: respiration  
RIP: REACH Implementations Projects



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciennier Str. 11  
52355 Düren · Germany  
www.mn-net.com

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

## Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069	NANOCOLOR Nitrite 4	Page: 9/9
Date d'impression: 12.01.2023	Date de révision: 12.01.2023	Version: 2.2.2.10

SDS:	fiche de données de sécurité
SE:	exposition unique
scu:	sub cutan
Sens:	sensibilisant
STOT:	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC:	Substance extrêmement préoccupante
t/a:	tonnes par an
TCCA:	Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)
Tox:	toxique
TSCA:	The Toxic Substances Control Act (US)
TWA:	Pondérée dans le temps
TRGS:	Règles techniques (DE)
UE:	Union européenne
VLCT:	valeur limite d'exposition à court terme
VME:	valeurs limites de moyenne d'exposition
vPvB:	substance très persistante et bioaccumulable

### 16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.